COMMUNICATION
Dès le 1er janvier 2022, le paiement du stationnement à distance sur la Riviera se fera avec l'application mobile *PayByPhone.*

Depuis plusieurs années déjà, il n'était plus nécessaire d'avoir recours à la monnaie pour régler son parking sur le territoire de la Riviera vaudoise. En effet, dès 2017, il a été possible de payer sa place de stationnement au moyen d'un téléphone portable et ce pour la durée effective d'utilisation.

A compter du 1er janvier prochain, l'ASR collaborera désormais avec un nouveau partenaire : la société *PayByPhone.* Celle-ci offre ses prestations avec succès dans plus de 100 villes suisses, dont Lausanne et Genève, ainsi que plus de 1000 villes en Europe et dans le monde.

Les avantages du paiement de sa place de stationnement par téléphone mobile
Chercher sa monnaie, entrer son numéro de place, retourner déposer son ticket derrière le pare-brise… Autant de manipulations qui deviennent superflues grâce à l'utilisation du système de paiement du stationnement à distance.

De plus, en utilisant l'application mobile *PayByPhone*, seul le temps de stationnement réellement consommé est facturé. Son fonctionnement est simple et intuitif. L'automobiliste sélectionne la zone de stationnement, la durée, puis valide le paiement. Et avant de regagner son véhicule, il confirme, dans l'application, la fin du stationnement. Le montant est débité sur sa carte de crédit et un reçu lui est envoyé par e-mail. Pour éviter les oublis, des notifications sont automatiquement envoyées par l'application, peu avant le terme du stationnement.

La mise en place du nouveau système interviendra progressivement jusqu'au 10 janvier 2022 dans les Communes de Blonay – St-Légier, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey.

Une campagne de communication sera menée entre mi-décembre et fin janvier 2022. Ceci afin de rendre les automobilistes attentifs à ce changement et les inciter à télécharger l'application gratuite *PayByPhone,* disponible pour les systèmes Android et iOS.

Clarens, le 15 décembre 2021

Renseignements
Prière de nous contacter à l'adresse suivante : communication@securiv.ch

Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434
1815 Clarens

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch